

LA LETTRE

DE LA DRDJSCS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Jeunesse

Sport

Cohésion
sociale

Emploi
Formation
Concours

L'INTÉGRATION DANS LE SPORT FÉDÉRAL des jeunes publics des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)



CONTEXTE...

L'un des axes majeurs de la politique sportive ministérielle est le développement du sport pour tous et en tous lieux. Or, malgré les efforts déjà entrepris, force est de constater une faible intégration des jeunes résidant dans les quartiers de la politique de la ville au sein d'une pratique sportive fédérale.

Attentive à la question de réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive et mettant l'éducation et les jeunes au cœur de ses principales priorités, la DRDJSCS a lancé le plan régional Sport Education Mixité Citoyenneté Handicap afin de venir en appui des territoires et tendre vers une meilleure cohérence et coordination des politiques publiques. Parmi les différentes actions envisagées, le travail autour du sport en QPV occupe une place particulière, dans une logique de collaboration avec les différents acteurs vers une pratique encadrée au sein des associations sportives.

Afin de recueillir des informations qualitatives permettant de comprendre l'insuffisante intégration des jeunes publics de QPV au sein des clubs sportifs fédéraux et de proposer des pistes d'amélioration, la DRDJSCS a piloté, en 2016, une étude zoomant sur quelques quartiers ciblés, en l'occurrence les QPV de Clermont-Ferrand. Une partie des résultats de cette étude est présentée dans cette publication.

DRJSCS Rhône-Alpes

Mission observations, statistiques

245, rue Garibaldi

69422 Lyon cedex 03

Courriel : eric.rutault@drjscs.gouv.fr

Site internet : www.auvergne-rhone-alpes.drjscs.gouv.fr

Crédits photo : Istockphoto

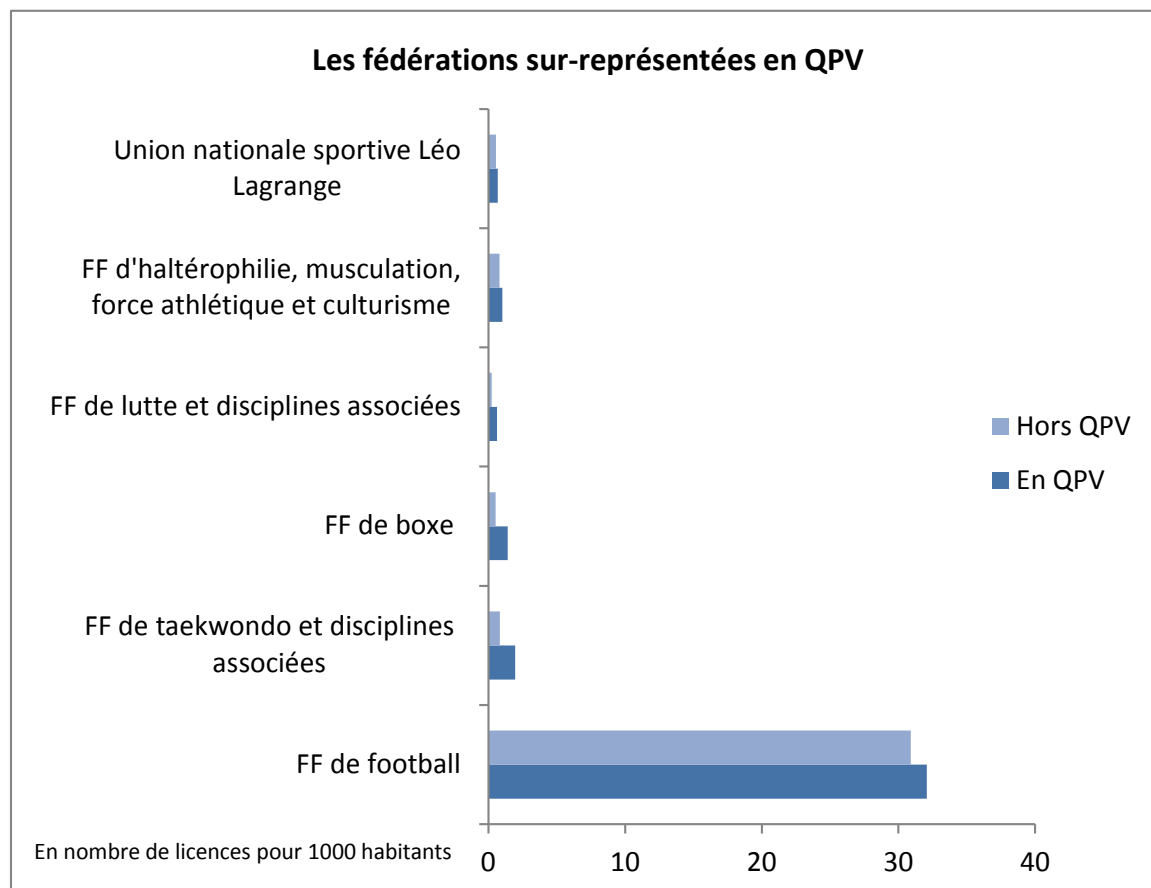
DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

CONSTATS

Au niveau national, la pratique sportive licenciée en QPV est nettement inférieure à la pratique hors QPV. Plusieurs études ont analysé ce phénomène tout en cherchant à mettre en évidence d'éventuels freins à cette pratique. Le moins grand nombre d'équipements installés dans les QPV en est un (cf. « Pour en savoir plus »), mais ce n'est pas le seul, comme on le lira plus loin dans l'étude menée sur la ville de Clermont-Ferrand.



La région Auvergne-Rhône-Alpes ne déroge pas à ce constat de moindre pratique dans les QPV. En 2014, on y dénombrait 110 licences sportives pour 1000 habitants en QPV, contre 248 pour 1000 habitants hors QPV. Cet écart important cache des variations selon les disciplines. L'étude des taux de licences selon la fédération offre ainsi une photographie contrastée.

Le football est le sport le plus présent en QPV, avec 32 licences pour 1000 habitants. C'est aussi celui pour lequel l'écart entre la pratique dans les QPV et la pratique hors QPV (31 licences pour 1000 habitants) est le plus

grand. Cet écart positif en faveur des QPV ne concerne que 5 autres fédérations (parmi toutes celles qui présentent plus de 1000 licenciés au niveau régional).

A l'inverse, dans notre région, 42 fédérations sont nettement sous-représentées dans les QPV, par rapport à la pratique constatée hors QPV. Le graphique ci-dessous présente les huit disciplines avec les écarts de pratique les plus importants : plus de 5 points au détriment des QPV lorsque l'on compare les nombres de licences par habitants.

En complément de ces données statistiques, l'étude financée par la DRDJSCS, conduite sur la ville de Clermont-Ferrand, avait pour objectif d'analyser la pratique sportive dans les QPV et de proposer des pistes d'amélioration. Plusieurs constats ont ainsi été mis en avant grâce aux échanges avec les professionnels, les habitants ou les clubs sportifs.

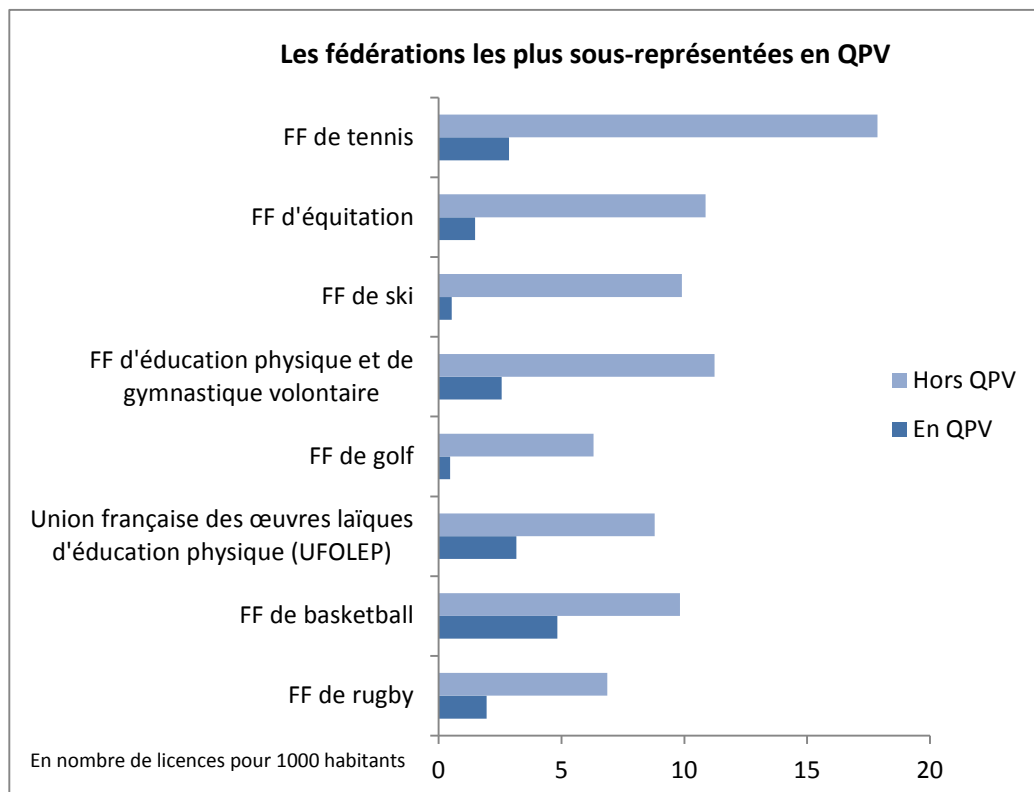
- Des **collaborations** existent entre acteurs (éducateurs de clubs, travailleurs sociaux, enseignants...), même si

elles se font **de manière informelle** et souple par amitié et/ou intérêt. Ces intervenants se caractérisent dans la plupart des cas par une forte implication personnelle dans leurs missions.

- Les créneaux d'utilisation des **équipements sportifs** implantés dans les quartiers semblent **saturés**.

- Un consensus se dégage sur les **carences du process de communication** auprès des familles et des jeunes sur l'offre sportive existante. Cela engendre des difficultés pour identifier la discipline sportive envisagée, le club et les modalités d'adhésion et de pratique, limitant ainsi le nombre d'inscriptions. Les représentants des **clubs ne sont pas assez présents physiquement sur les QPV** pour se faire connaître et accepter par leurs habitants alors que ce mode de communication ressort comme étant essentiel sur les quartiers.

- La **méconnaissance du sport fédéral** engendre également des erreurs d'aiguillage de jeunes de QPV vers les clubs. De trop grands décalages entre les exigences de certains clubs (assiduité, respect des règles, approche compétitive...) et les profils de jeunes issus de QPV font ainsi avorter des essais de pratique de jeunes même s'ils possèdent un fort potentiel pour le sport choisi.



- Si certaines disciplines peuvent se targuer d'une bonne implantation dans les quartiers au regard du fort pourcentage de licenciés résidant en QPV, elles n'ont pas pour autant réussi la mixité territoriale, avec des clubs sportifs implantés géographiquement au sein des QPV mais avec **des licenciés pour la plupart y résidant** également (clubs pour le quartier).

- Les parents peuvent parfois constituer un frein dans l'intégration des jeunes dans le sport, et ce pour plusieurs raisons : méconnaissance des activités sportives ou des éducateurs, sentiment d'insécurité, justification culturelle ou religieuse, choix prédéterminé des parents quant au sport à pratiquer...

- S'il existe des initiatives de ces différentes structures pour développer la pratique sportive dans les QPV, elles restent isolées et trop indépendantes les unes des autres (ex : des journées de découverte de plusieurs sports peuvent ainsi être organisées sur les quartiers sans véritable lien avec les clubs fédéraux ; initiatives innovantes). Les collaborations entre acteurs sont méconnues et peu valorisées.

PRECONISATIONS

- **Mieux communiquer sur l'offre existante** : diffusion de guides papier des clubs sportifs de la ville, partenariat avec les structures implantées en QPV, appui sur des personnes relais dans les quartiers, débats avec des sportifs, création d'un outil d'orientation à la pratique sportive, rencontres avec des représentants de clubs dans les quartiers.
- **Rendre plus performante l'offre existante** : développer des actions en direction des jeunes filles en priorité dans les sports les plus discriminants, multiplier l'ouverture de séances aux non licenciés, création de passerelles entre clubs faiblement implantés et structures de QPV, formations de dirigeants et d'encadrants à l'accueil de jeunes de QPV, ouverture à l'extérieur de clubs « 100% quartiers », appui sur les clubs implantés en proximité des QPV.
- **Diversifier l'offre**. implantation des clubs omnisports dans les quartiers, tutorat d'associations sportives souhaitant s'y implanter, développer l'initiation sportive dans les quartiers, accompagner les projets sportifs des jeunes durant les vacances scolaires, s'appuyer sur des clubs à visée d'intégration sociale, inciter les sports absents sur les quartiers à une politique volontariste vers les jeunes de QPV.
- **Valoriser les acteurs et les partenariats éducatifs** : que ce soit à travers les médias, via la sollicitation de dispositifs existants (CNDS...), en proposant des simplifications dans les démarches ou en délivrant des labels, il s'agit de soutenir les initiatives en termes d'organisation, de partenariats ou de développement des clubs
- **Structurer un réseau « quartier »** : en fédérant les acteurs qui interviennent sur les QPV (établissements scolaires, maisons de quartiers...) et en créant des postes de médiateurs sportifs de quartiers l'objectif serait de créer un « réseau d'aiguillage » vers la pratique sportive fédérale.
- **Impulser une économie du partage** : en réfléchissant dans le sens du partage, il doit en effet être possible de mutualiser les ressources (équipements, matériel, moyens de transport...) mais aussi, par exemple, d'organiser du co-voiturage entre les quartiers et les sites de pratique.

POUR EN SAVOIR PLUS

La synthèse et l'intégralité de l'étude sur l'intégration des jeunes publics QPV à Clermont-Ferrand, réalisée par Pluricité, sont accessibles sur le site de la DRDJSCS dans la rubrique Observation/Etudes/Statistiques

On peut aussi se référer au rapport national paru en 2014 «L'offre d'équipements sportifs et les freins à la pratique sportive dans les Zones Urbaines sensibles : http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/etudeeszus_oct2014.pdf